



INTRODUCTION

DE LA CRISE SANITAIRE À LA CRISE ALIMENTAIRE

Lorsque les premiers cas de COVID-19 ont fait la une des journaux il y a un an et demi, peu de gens auraient imaginé l'ampleur que prendrait la pandémie et les conséquences désastreuses qui s'ensuivraient. Ce qui a commencé comme une crise sanitaire s'est rapidement transformé, pour beaucoup, en une crise alimentaire et de subsistance. L'impact dévastateur du virus a rapidement été suivi de mesures de confinement tout aussi, sinon plus, dévastatrices. Les gouvernements du monde entier ont adopté des mesures drastiques, souvent appliquées sans discernement, qui ont conduit des millions de personnes à perdre leur emploi et leur revenu - en particulier celles travaillant dans le secteur informel et les journalier·ère·s. En l'absence de systèmes de protection sociale, ou avec des systèmes inadéquats, ces mesures ont poussé une grande partie de la société à la limite de la survie. Dans le sillage de la crise alimentaire qui en a résulté, le nombre de personnes souffrant de faim a augmenté de **161 millions** en seulement un an, pour atteindre 811 millions de personnes en tout. Près d'une personne sur trois n'avait pas accès à une alimentation adéquate.

Si la "proportionnalité" des mesures est une question complexe qui demande à être évaluée au cas par cas, il est vrai que, bien souvent, sinon de manière générale, les gouvernements n'ont pas pris en compte de manière adéquate les impacts différentiels que ces mesures auraient sur certains groupes de population, notamment les groupes marginalisés et défavorisés, et n'ont pas agi en conséquence. C'est le cas des communautés de pêcheur·se·s artisanaux·les, durement touchées par les couvre-feux pendant les mois correspondant à leur principale période de pêche. Un autre exemple est celui des agricultrices, qui n'ont pas pu accéder à leurs champs en raison de l'obligation de présenter des titres fonciers, que seuls les hommes détiennent souvent. Dans de nombreux cas, aucune précaution n'a été prise ni aucune exception faite pour protéger les droits de ces groupes et les mettre à l'abri des effets des mesures restrictives. Dans la plupart des pays, les systèmes de protection sociale se sont révélés incapables de protéger les personnes les plus démunies et de les aider à se remettre sur pied.

Si les tendances sont étonnamment similaires d'une région à l'autre, les répercussions sont loin d'être les mêmes partout. Dans toutes les sociétés, la pandémie et les mesures prises pour l'endiguer ont touché plus durement encore les groupes marginalisés et défavorisés qui luttent pour satisfaire leurs besoins quotidiens. La pandémie a mis à nu les discriminations, inégalités et exclusions structurelles qui imprègnent nos sociétés. Elle a poussé certains groupes de population à l'extrême, les rendant immensément vulnérables aux crises de toutes sortes.

Le manque d'accès aux services sociaux de base et aux biens communs tels que les soins de santé, l'eau et l'assainissement, associé aux conditions de travail précaires dans lesquelles se trouvent de nombreux·ses travailleur·euse·s - en particulier dans le secteur alimentaire et agricole - les a rendu·e·s très vulnérables aux infections. Dans le même temps, les structures coloniales et néolibérales ont privé les peuples autochtones et les autres communautés rurales de leurs territoires et de l'accès aux ressources naturelles, ne leur laissant d'autre choix que de chercher des emplois à la journée et dévolus aux migrant·e·s, avec une faible résistance aux crises économiques et alimentaires.

Dans le cadre des structures patriarcales dominantes, l'augmentation colossale du travail de soins a largement pesé sur les épaules des femmes, qui, à leur tour, ont été plus susceptibles de perdre leur emploi. Les femmes ont également dû supporter des niveaux de stress plus élevés, étant souvent chargées de mettre de la nourriture sur la table. Pour couronner le tout, elles ont été confrontées à une escalade de la violence domestique. Les enfants vivant dans la pauvreté ont souffert de l'absence de repas scolaires ou d'une diminution de la qualité des repas. Dans certains cas, les enfants ont été contraint·e·s de faire des travaux dangereux pour aider leur famille à joindre les deux bouts.

Dans plusieurs régions, de nombreux pays sont confrontés à une montée de l'autoritarisme. Dans ces pays, les gouvernements ont utilisé la pandémie pour militariser (davantage) les sociétés et faire passer en force des lois, des politiques et des projets contraires aux droits humains. En ce sens, la pandémie a servi de prétexte idéal pour faire taire les protestations sociales, cibler violemment les communautés et criminaliser les défenseur·euse·s des droits humains.

ET ENSUITE ?

La crise sanitaire et la crise alimentaire qui en ont résulté ont braqué les projecteurs sur les systèmes alimentaires. Ces crises révèlent, d'une part, la vulnérabilité à plusieurs niveaux qui résulte d'une dépendance croissante à l'égard du système alimentaire industriel mondial et, d'autre part, la résilience des systèmes alimentaires locaux et des petits producteurs. Dans certains pays, la pandémie a encouragé le jardinage à domicile, le passage à l'agriculture écologique et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Mais elle a également accéléré la numérisation en cours des systèmes alimentaires, notamment en ce qui concerne le commerce électronique, éloignant ainsi encore davantage les personnes de l'origine de leur nourriture.

Il est essentiel de tirer les leçons de la pandémie et d'œuvrer pour un avenir différent. Comme le cite la publication du groupe des femmes du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC) : "Nous ne reviendrons pas à la normalité, car la normalité était le problème". Avant la crise, le nombre de personnes souffrant de faim, de malnutrition et d'insécurité alimentaire était déjà en augmentation. Le changement climatique, l'éco-destruction et l'accaparement des ressources naturelles étaient déjà monnaie courante, portant atteinte aux droits des petit·e·s producteur·rice·s alimentaires et des communautés rurales du monde entier. La biodiversité a connu un déclin rapide ces derniers temps, les régimes alimentaires se sont progressivement homogénéisés et la consommation s'oriente progressivement vers des produits alimentaires ultra-transformés. Un changement de cap radical est plus que jamais nécessaire : nous devons nous éloigner de la logique de l'agrobusiness



comme norme et de la numérisation accrue de nos systèmes alimentaires, pour nous orienter vers la création et le renforcement de systèmes alimentaires sains, durables et justes.

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Le rapport sur l'état du droit à l'alimentation et à la nutrition est un effort conjoint du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition (ci-après Réseau mondial ou GNRtFN), soutenu par son secrétariat, FIAN International. Publié pour la première fois en 2019, il tente de fournir un aperçu annuel des développements aux niveaux national et international concernant le droit à l'alimentation et à la nutrition. Il complète ainsi le rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) dans une perspective de droits humains qui va au-delà des chiffres et met en lumière les causes structurelles de la faim et de la malnutrition (voir SOFI 2021 critique). Le rapport de cette année, qui couvre la période allant de juillet 2020 à juin 2021, met l'accent sur le droit à l'alimentation et à la nutrition dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Cette publication fait partie de l'initiative de suivi plus large du GNRtFN : L'outil de Suivi populaire pour le droit à l'alimentation et à la nutrition. Cet outil permet aux peuples, aux communautés, aux mouvements, à la société civile, aux universitaires et même aux fonctionnaires de suivre la réalisation du droit à une alimentation et à une nutrition adéquates (RtFN), en se basant sur une compréhension holistique du droit à l'alimentation et en s'appuyant sur une perspective contre-hégémonique des systèmes alimentaires. Il vise principalement à soutenir les efforts de suivi au niveau national en fournissant un cadre et des outils pertinents pour analyser soigneusement si les États respectent leurs obligations en matière de droit à l'alimentation et à la nutrition et la manière dont ils le font. Cet outil est le résultat d'un exercice collectif par les membres du Réseau mondial et se veut un document vivant, évoluant et conservé avec les progrès de la compréhension de la RtFN, ainsi qu'avec les leçons tirées de son utilisation sur le terrain.

Le contenu de cette publication est basé sur les contributions des membres du GNRtFN, complétées par des informations fournies par d'autres réseaux, ainsi que par des enquêtes et des rapports pertinents, notamment ceux du MSC. La publication ne prétend pas couvrir tous les pays ni toutes les situations, mais se concentre sur les pays et les questions sur lesquels les membres du Réseau mondial travaillent.